

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC

721-3-3

1994

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2

1996-11

Amendement 2

Classification des conditions d'environnement –

Partie 3:

**Classification des groupements des agents
d'environnement et de leurs sévérités –**

**Section 3: Utilisation à poste fixe, protégé
contre les intempéries**

Amendment 2

Classification of environmental conditions –

Part 3:

**Classification of groups of environmental
parameters and their severities**

**Section 3: Stationary use at weatherprotected
locations**

© CEI 1996 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Bureau central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

D

● Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'études 75 de la CEI: Classification des conditions d'environnement.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
75/279/FDIS	75/289/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 14

5.1 Conditions climatiques

Ajouter, après le premier alinéa, le nouvel alinéa suivant:

Les conditions climatiques en zones tropicales, telles qu'elles sont spécifiées dans les catégories 3K9 et 3K10, sont expliquées à l'annexe E.

Page 18

Tableau 1 – Classification des conditions climatiques

Ajouter les colonnes 3K9 et 3K10 (les colonnes «Agent d'environnement» et «Unité» sont répétées pour information uniquement):

Agent d'environnement	Unité	Catégorie	
		3K9 ⁸⁾	3K10 ⁸⁾
a) Basse température de l'air	°C	+5	-20
b) Haute température de l'air ⁵⁾	°C	+40	+55
c) Faible humidité relative	%	30	4
d) Forte humidité relative	%	100	100
e) Faible humidité absolue	g/m ³	6	0,9
f) Forte humidité absolue	g/m ³	36	27
g) Taux de variation de la température ¹⁾	°C/min	1,0	1,0
h) Basse pression atmosphérique ⁷⁾	kPa	70	70
i) Haute pression atmosphérique ²⁾	kPa	106	106
j) Rayonnement solaire	W/m ²	1120	1120
k) Rayonnement de la chaleur	Aucun	6)	6)
l) Mouvement de l'air environnant ⁴⁾	m/s	5,0 ⁵⁾	5,0 ⁵⁾
m) Condensation	Aucune	Oui	Oui
n) Précipitations entraînées par le vent (pluie, neige, grêle, etc.)	Aucune	Oui	Oui
o) Eau d'autre origine que la pluie	Aucune	6)	6)
p) Formation de glace	Aucune	Non	Oui

Ajouter la note 8:

8) D'autres informations sur les catégories 3K9 (tropical humide) et 3K10 (tropical sec) sont données à l'annexe E.